

SAS COUYBES - AGENT CITROËN

REPARATEUR AGREE

18, place du Foirail 46 160 46160 CAJARC France

tel : 05.65.40.66.48 / FAX : 05.65.40.63.37

RCS: Cahors B 384 365 409

SIRET : 38436540900026 / APE : 4520A

TVA : FR09384365409 /Sas Capital de : 40000,00€

IBAN FR03 2004 1010 1602 3192 1E03 762 // BIC

PSSTFRPPTOU

. ART QUERCUS

LE VERDIER

46160 CAJARC (FRANCE)

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	30/09/2025	1 000 674	ART QUERCUS		30/09/2025
32/25/100882	1 176 534				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° UNIVO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
				Facturable Magasin	
MODELE	N° IMMATRICULATION	RM	PS	AFFECTATION	N° PAGE

PIECES	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	CT
GO	GASOIL	1,00	438,72	438,72	1
	Sous-total PIECES			438,72	

A Réception

30/09/2025 526,46 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (L.01 n°80.335 du 12 mai 1980) T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

438,72

87,74

Total TTC brut 526,46 €

NET À PAYER

526,46 €

C 1 000 674
F 32/25/100882
D 30/09/2025
M 526,46 €
R A Réception
E 30/09/2025

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

Page 2/2 P.0 18.5 / 30/09/2025 A 08 27 46 - INF 2011 E 0370 JACAR - INF 1020 B 0479 JACAR

CT	MONTANT H.T.	TAUX TVA	MONTANT TVA
1	438,72	20,00	87,74

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Tous ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de gestion du Constructeur. Toutes les ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables, à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, les dispositions de l'article L. 441-4 du Code de Commerce, s'appliquent notamment lorsque le client est un professionnel. Le client peut se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes réglées et non payées à l'échéance du jour de la date de paiement. Pour autant, une réduction forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant maximum de 50 € (cinquante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable, le client est en concurrence, toutes seront compétentes les juridictions de droit commun. En cas de litige non résolu à l'amiable, le client est en concurrence, toutes seront compétentes les juridictions de droit commun. Voir au verso nos conditions générales de vente.

avis clients

CITROËN AGENT

citroen.fr

